

Décision

Générale

colonial

Décision n° 496 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 496

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date de publication
9 avril 1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, au Lieutenant-Colonel, directeur du Service Matériel et Bâtiment de la Côte Française des Somalis, l'autorisation préalable de construire un hangar métallique bordé dans la partie Est du camp de Boulaos. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réslementaire.